

## **Atelier n°1 : « Contrats » :**

- rappel des dates AAP
  - diagnostic préalable obligatoire pour chaque contrat → quid des financements ?
  - critères de priorisation : pas nouveau mais garantie que les actions sont pertinentes ;
  - communiquer les indicateurs aux opérateurs ;
  - nécessité de communiquer avec les DDT en amont des contrats
  - devis : règles des marchés publics : il faut deux devis pour les coûts raisonnables ;
- Il faut rappeler les montants pour les devis : difficulté d'avoir deux devis ?  
Mutualisation des connaissances ou banque de coûts raisonnables

Attentes : formulaire modifiable ;  
pdf reader permet de modifier les formulaires et faire les modifications ;

Avoir des tableaux qui calculent automatiquement les montants ;  
Expliquer mieux les formulaires, modifier certaines cases ;

Barèmes : obsolètes et peut-être à revaloriser ;  
Mares et haies : montants des MAE repris qui ne sont plus à jour ;

Articulation OSIRIS et saisie SIN2

Avance de trésorerie pris en charge ? Réponse attendu par le Ministère ;  
Demande d'une journée de formation « contrats »

L'AFB (ex-ATEN) organise une formation contrats prochainement avec exercice pratique ;  
formation Gard/Herault ; 20 au 23 novembre

Organiser une journée thématique contrat

Atelier suivi/évaluation de l'EC :  
Discussion ciblée sur les habitats ;  
Rapportage/méthodes  
de faune sauvage  
Méthodes très différentes  
Expériences locales intéressantes surtout en binome avec CBN  
Idée d'un site internet qui pourrait collecter les expériences

Formation rapatrieur  
voir avec Alexandre Cherkaoui (DREAL Occitanie - Toulouse) les modalités pour dérogation et cas  
exceptionnels, espèces mortes ou blessés  
autorisation pluri-annuelle ?

\*\*\*\*\*